

Programme D'Assurance et de Gestion Financière des Risques de Catastrophe



Mécanisme Mondial pour l'Assurance Indicielle



Arrangement institutionnel



*Symposium sur l'Assurance Indicielle et le
Financement des Risques de Catastrophes Climatiques*

Cadres institutionnels de l'assurance agricole

Système reposant sur l'intervention publique

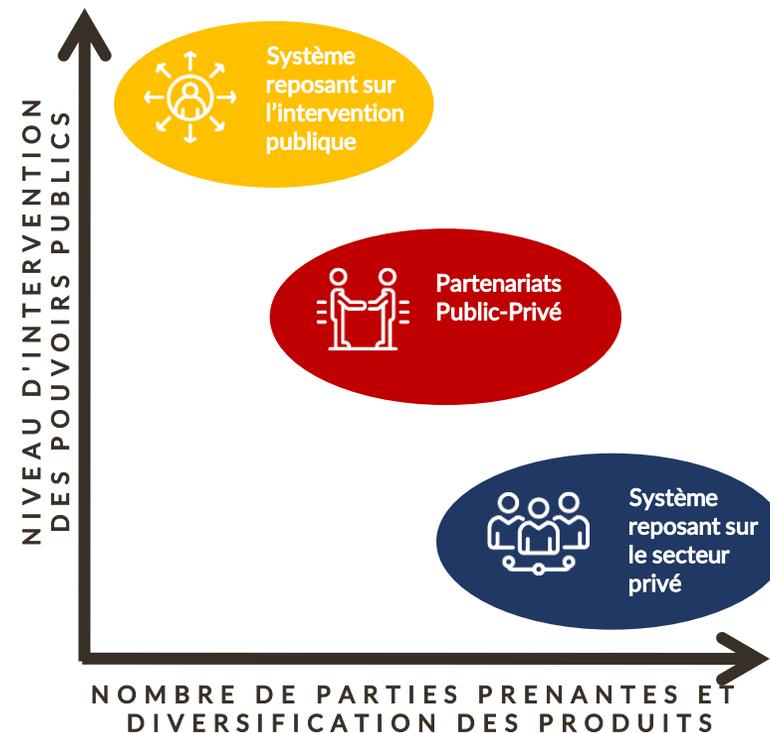
- ✓ Taux de pénétration élevé de l'assurance agricole
- ✓ Bonne diversification des portefeuilles
- ✓ Critères sociaux prévalant sur les critères techniques et commerciaux
- ✗ Services aux agriculteurs dégradés (comme souvent avec les monopoles)
- ✗ Absence de réassurance, le plus souvent. Les gouvernements assument l'entière responsabilité
- ✗ Coût fiscal élevé pour les gouvernements

Exemples : Inde (ancienne NAIS) ; Mexique (ancienne ANAGSA) ; Chine (ancienne PICC) ; Panama (ISA) ; Philippines (PCIC) ; Canada (plusieurs provinces), Brésil (ancienne COSEP).

Système reposant sur le marché / secteur privé

- ✓ Aucun coût fiscal pour les gouvernements
- ✗ Taux de pénétration faibles à modérés
- ✗ Risque faible lié à la diversification des portefeuilles
- ✗ Habituellement, ces marchés offrent une assurance contre les risques spécifiques et de grêle
- ✗ Les critères commerciaux prévalent sur les critères techniques et sociaux (guerre des prix)

Exemples : Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Suède, Argentine, Uruguay, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud.



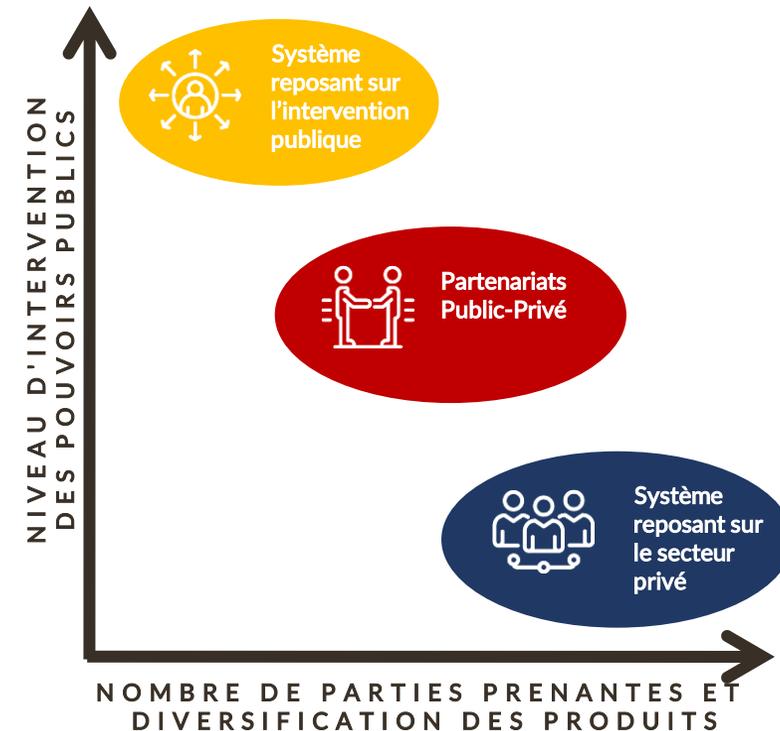
Source : Iturrioz 2010

Cadres institutionnels de l'assurance agricole

Partenariats public-privés

- ✓ Taux de pénétration élevé de l'assurance agricole
- ✓ Bonne diversification des portefeuilles
- ✓ Critères techniques prévalant sur les critères sociaux et commerciaux
- ✓ Le pool d'assureur fixe les conditions, les compagnies d'assurance sont en concurrence pour fournir le service
- ✗ Le secteur public fournit les orientations/lignes directrices et les conditions pour la stabilité financière
- ✗ Le secteur privé fournit le savoir-faire et les opérations

Exemples : Espagne, Turquie, Italie, Mexique, Brésil, États-Unis, Chine, Inde, Corée du Sud.



Source : Iturrioz 2010

Arrangement institutionnel 1 : Modèle reposant sur l'intervention publique

Agriculteur

- ◆ L'assurance est obligatoire pour les agriculteurs bénéficiaires de prêts et volontaire pour les autres.
- ◆ Produits d'assurance basés sur le rendement des surfaces ou sur l'indice climatique.
- ◆ La majeure partie de la demande d'assurance agricole est liée au crédit rural.
- ◆ Les agriculteurs paient un taux fixe qui est fixé en dessous du taux technique.
- ◆ Problèmes de prestation de services aux agriculteurs (retards dans le règlement des demandes).



Assureurs

- ◆ Un assureur monopolistique qui couvre toutes les régions du pays.
- ◆ Deux produits : L'assurance basée sur l'indice de rendement surfacique (~90% GWP) ou les produits d'assurance basés sur l'indice météorologique (~10% GWP).
- ◆ Libellé de police unique pour l'ensemble du marché.
- ◆ Rôles limités à l'émission de politiques.



Secteur public

- ◆ Le gouvernement peut subventionner la différence entre le taux technique et le taux payé par les agriculteurs (c'est-à-dire : ~ 90% de la prime).
- ◆ Difficultés d'accès à la capacité de réassurance internationale.
- ◆ Les banques rurales et les IMF sont les principaux canaux de distribution.
- ◆ Le secteur public réalise des expériences de coupe de cultures, qui constituent la base du règlement des demandes au titre de l'indice de rendement surfacique.



Arrangement institutionnel 2 : modèle reposant sur le secteur privé

Agriculteur

- ◆ L'assurance est volontaire pour les agriculteurs (même pour accéder au crédit rural).
- ◆ Assurance disponible pour les risques idiosyncratiques (grêle, incendie, gel, vent) dans le cadre de polices à risques nommés, disponibilité très limitée de produits basés sur le rendement (MPCI).
- ◆ La demande d'assurance agricole se fait par l'intermédiaire de courtiers de détail ou de fournisseurs d'intrants.
- ◆ Prix commerciaux très compétitifs.
- ◆ Les agriculteurs ne reçoivent aucun type de subvention de la part du gouvernement.



Assureurs

- ◆ Des marchés très concurrentiels, plusieurs compagnies d'assurance.
- ◆ Une grande hétérogénéité tant au niveau des produits que des conditions générales.
- ◆ Des produits d'assurance sont disponibles pour les risques idiosyncrasiques.
- ◆ Coexistence de divers critères de souscription entre les entreprises.
- ◆ Marges commerciales très faibles pour les assureurs et les réassureurs.
- ◆ Certains problèmes liés à la durabilité de ces marchés.



Secteur public

- ◆ Fournit le cadre juridique et réglementaire de l'assurance agricole.
- ◆ Permet l'utilisation des informations relatives à l'aide par les compagnies d'assurance.
- ◆ Ne fournit pas de subventions aux primes, à l'exception de quelques cas où elle soutient des programmes de niche visant des économies régionales agricoles spécifiques.



Arrangement institutionnel 3 : modèles reposant sur un partenariat public-privé

Agriculteur



- ♦ L'assurance est obligatoire pour accéder au crédit rural ou aux programmes gouvernementaux.
- ♦ Subventions gouvernementales de 40% à 60% des primes.
- ♦ La plupart des produits subventionnés couvrent des risques systémiques.
- ♦ Une assurance est disponible pour la plupart des activités agricoles.
- ♦ Les taux d'assurance sont fixés en fonction de critères techniques.
- ♦ Bonne qualité des services, tant pour la livraison que pour le règlement des sinistres.



Assureurs



- ♦ Généralement, un seul libellé de police standard et des conditions générales assez similaires (voire communes).
- ♦ Les critères techniques ont tendance à prévaloir sur les critères commerciaux.
- ♦ Procédures normalisées de souscription et de règlement des sinistres.
- ♦ Les compagnies d'assurance sont surveillées par le govt.
- ♦ Le gouvernement apporte la stabilité financière, tandis que les compagnies d'assurance fournissent le savoir-faire et les capacités opérationnelles.
- ♦ Le gouvernement et les assureurs peuvent former des pools d'assurance.



Secteur public

- ♦ Définit la stratégie et les produits d'assurance.
- ♦ Fournit le cadre juridique et réglementaire
- ♦ Participe à la R&D et à la mise en place de l'infrastructure nécessaire au développement de l'assurance agricole.
- ♦ Finance des subventions aux primes d'assurance agricole ou même achète des assurances agricoles pour son compte.
- ♦ Pourrait conserver une partie de la responsabilité du programme d'assurance agricole.



Les pools de risques en agriculture une forme de PPP répandue : de quoi s'agit-il ?



Pratique dans laquelle plusieurs compagnies d'assurance se regroupent pour mettre en commun leurs risques. Très courante dans le domaine de l'assurance, en particulier pour certains risques de catastrophe:

- ◆ Tremblements de terre (Turkish Catastrophe Insurance Pool, TCIP)
- ◆ Ouragans (Caribbean Catastrophe Risk Insurance Facility, CCRIF)



Les pools sont populaires pour la souscription des risques agricoles. En 2008, 14 % des pays proposaient des systèmes de pool. En voici quelques exemples :

- ◆ Agroseguro Pool en Espagne (22 coassureurs) - Programme national en PPP.
- ◆ Tarsim Pool, Turquie (16 coassureurs) - Programme national en PPP.
- ◆ Austria Hail Insurance Company pool program (17 coassureurs)
- ◆ Chine - divers pools tablis au niveau subnational
- ◆ Dans les pays en développement, le pool Mongolia Index-based Livestock Insurance (IBLI), le Ghana Agricultural Insurance Pool (GAIP), la Compagnie nationale d'assurance agricole du Sénégal (CNAAS), le Kenya Livestock Insurance Program (KLIP), l'Uganda Agricultural Insurance Scheme (UAIS).

Les pools de risques : avantages & inconvénients

Avantages

Les entreprises individuelles ont une capacité limitée en matière de rétention du risque, le pool permet donc une plus grande rétention du risqué à l'échelle locale.



Economies d'échelle pour les coûts de démarrage et les coûts d'exploitation fixes et variables.



Réduction du coût de la réassurance grâce à une meilleure diversification des risques (effet de mutualisation).



Capacité à maintenir des normes de souscription et des taux de prime uniformes.



Coordination de l'aide et des services gouvernementaux beaucoup plus facile lorsqu'on traite avec une seule entité.



Inconvénients

Diminution de la concurrence, notamment sur les taux de primes du marché



Echec de l'expérience dans certains pays (Portugal, Kenya).



La mise en place d'un pool dépend fortement de la coopération des assureurs privés.



"Il n'existe pas de solution universelle" : Un cadre institutionnel approprié dépend de plusieurs facteurs

A quel objectif répond l'assurance agricole ?



- ◆ Réduire la pauvreté, stabiliser la population rurale, accroître la sécurité alimentaire, protéger les crédits, réduire la volatilité des revenus agricoles, réduire la volatilité des finances publiques ?

Quel est le profil de risque du pays ?



- ◆ Types d'événements (haute fréquence/faible intensité ou basse fréquence/haute intensité) ?
- ◆ Risque idiosyncratique ou systémique ?

Quel est le niveau d'accessibilité financière i) pour le gouvernement et ii) pour la population cible ?



- ◆ Pouvoir d'achat de la population cible ? Des subventions sont-elles nécessaires ? Quelles sont les contraintes fiscales pour le gouvernement ?

Quel est le niveau de sensibilisation à l'assurance ?



- ◆ La population cible a-t-elle une bonne connaissance de l'assurance et son fonctionnement ?

Les données nécessaires sont-elles disponibles ?



- ◆ Quelles sont les variables à mesurer pour le calcul des taux/indemnités? Le risque de base est-il important ?

L'efficacité ?



- ◆ Coût, précision et rapidité des mécanismes de distribution et du traitement des réclamations ?
- ◆ Possibilités de s'appuyer sur les structures existantes.

Organiser l'assurance agricole : Les rôles du secteur public et du secteur privé

Pourquoi le soutien du
gouvernement est-il important ?



Quel rôle le secteur
public peut-il jouer ?



Quels types de modèles
de partenariat public-
privé sont utilisés ?



Pourquoi le soutien du gouvernement est-il nécessaire pour l'assurance agricole ?



Défaillance du marché :

disponibilité limitée de l'assurance récolte et bétail du secteur privé, en particulier pour les petits agriculteurs.



Capacités limitées:

des assureurs privés, en particulier pour les risques systémiques (sécheresse, inondations, épidémies, etc.).



Coûts de démarrage élevés de l'assurance agricole :
les infrastructures rurales sont souvent peu développées ; la mise en place de systèmes et de procédures d'assurance est donc coûteuse.



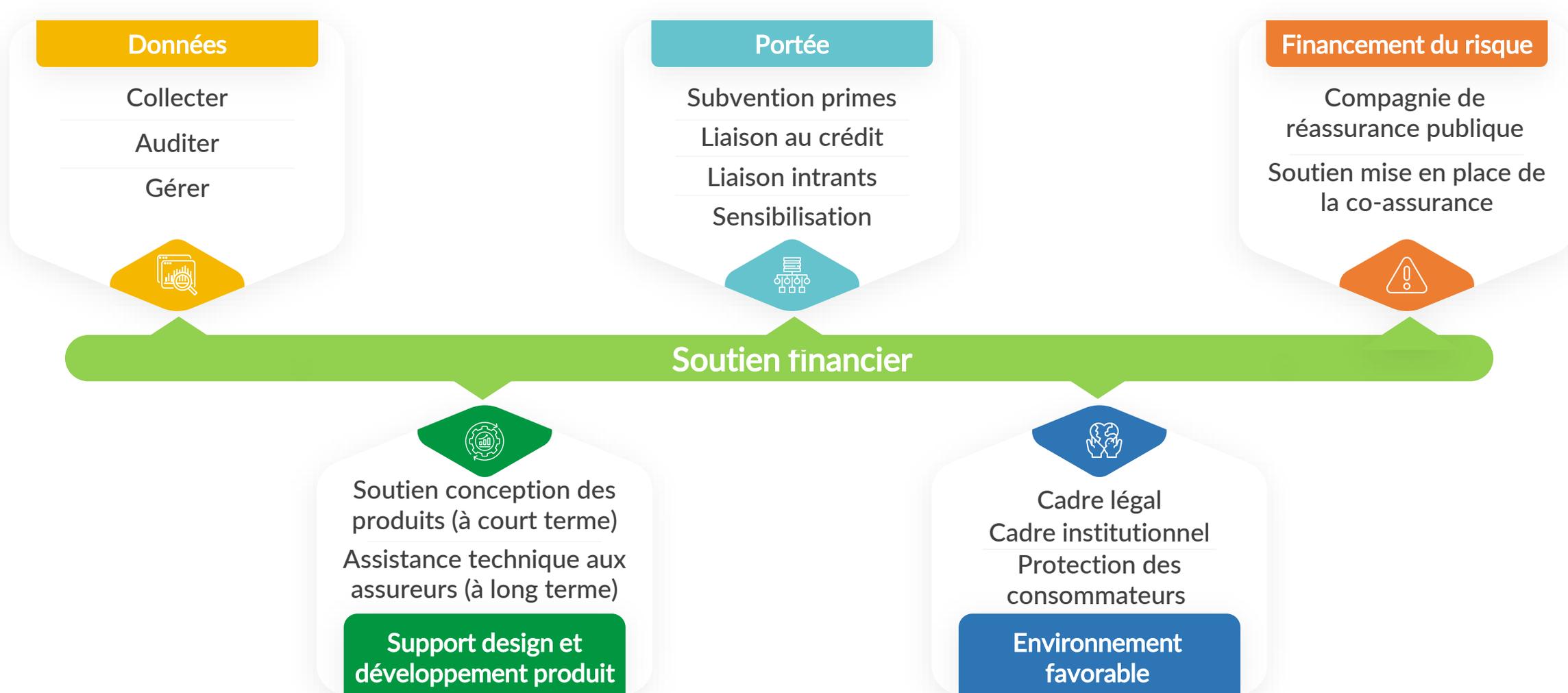
Coûts d'administration élevés de l'assurance :
surtout pour les assurances ciblant les petits agriculteurs.



Abordabilité :

Incapacité des petits agriculteurs à payer les primes d'assurance des cultures et du bétail.

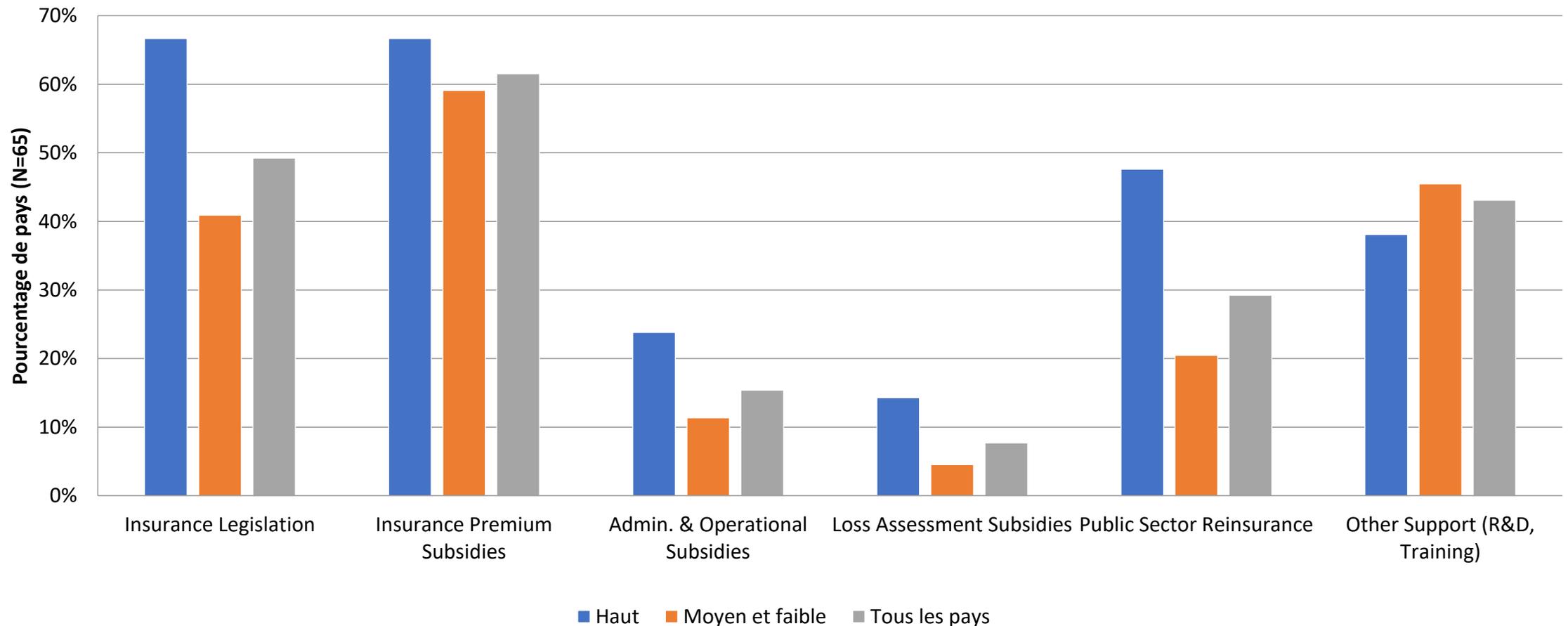
Rôles potentiels du gouvernement pour soutenir l'assurance agricole



Source : AIDP/DRFIP/WBG

Quels sont les types de soutien gouvernemental les plus fréquents pour l'assurance agricole ? (Résultats d'une enquête réalisée en 2007)

Types de soutien gouvernemental en 2007 à l'assurance agricole par niveau de développement du pays



SOURCE : Résultats de l'enquête 2007-08 de la Banque mondiale rapportés dans Mahul & Stutley 2010

Pourquoi subventionner les primes ?



Arguments
utilisés pour
justifier l'octroi
de subventions
aux primes



Agriculteurs

- ◆ Améliore l'accès à l'assurance agricole (accessibilité financière)
- ◆ Améliore l'accès au crédit agricole (remplace les garanties)
- ◆ Stabilise la consommation et les revenus en cas de mauvaise récolte
- ◆ Améliore la capacité à rembourser les crédits agricoles (rester solvable)



Compagnies d'assurance

- ◆ Permet aux assureurs de facturer des taux basés sur des calculs actuariels.
- ◆ Adoption/utilisation accrue de l'assurance (augmentation du volume des primes)
- ◆ Améliore la répartition des risques (dispersion) du portefeuille d'assurances agricoles
- ◆ Réduction des niveaux de sélection adverse par les agriculteurs



Gouvernements

- ◆ Incite les agriculteurs à souscrire une assurance agricole
- ◆ Fournis un mécanisme objectif pour financer les catastrophes naturelles
- ◆ Permet une meilleure allocation des ressources budgétaires du gouvernement.
- ◆ Stabilise les revenus agricoles / réduit la nécessité d'une aide ad hoc en cas de catastrophe.
- ◆ Objectifs sociaux (réduction des taux de migration rurale-urbaine)

NONOBTANT,

Adoption : Les subventions sur les primes d'assurance agricole ne sont pas nécessairement une condition préalable à l'obtention de taux élevés d'adoption et d'assimilation, en particulier dans le cas du programme contre la grêle.

Developpement a grande echelle : Même dans les marchés hautement subventionnés, il peut falloir de nombreuses années pour atteindre une échelle suffisante.

Durabilité : Actuellement, presque tous les programmes d'assurance-récolte multi-périls (MPCI) à grande échelle sont totalement dépendants des subventions publiques afin de rester attractifs pour les agriculteurs.

Ces dernières années, les gouvernements ont sensiblement augmenté leurs soutiens en matière de subventions aux primes d'assurance agricole

Agricultural Insurance Premium & Subsidies 2007					Agricultural Insurance Premium & Subsidies 2019/20				
Country	Total Agricultural Insurance Premium (US\$ Million)	Global market share %	Total Premium Subsidies (US\$ Million)	% Premium Subsidy	Country	Total Agricultural Insurance Premium (US\$ Million)	Global market share %	Total Premium Subsidies (US\$ Million)	% Premium Subsidy
United States	8,511	56%	3,823	45%	United States	11,063	32%	7,191	65%
Japan	1,111	7%	549	49%	China	10,200	29%	8,160	80%
Canada	1,090	7%	546	50%	India	4,000	11%	3,400	80%-90%
Spain	809	5%	581	72%	France	1,509	4%	906	60%
China	682	5%	283	41%	Canada	1,400	4%	840	60%
Italy	383	3%	280	73%	Japan	1,200	3%	600	50%
Russia	315	2%	156	50%	Spain	910	3%	287	32%
France	241	2%	146	61%	Italy	665	2%	399	60%
Mexico	142	1%	62	44%	Brazil	571	2%	166	29%
South Korea	93	1%	34	37%	South Korea	468	1%	383	82%
Top Ten Countries	13,375	89%	6,460	48%	Top Ten Countries	31,986	91%	22,331	70%
Other 55 Countries	1,727	11%	135	8%	Other 115 Countries	3,014	9%	n.a.	
Total World	15,102	100%	6,595	44%	Total World	35,000	100%	0	n.a.

Quant au secteur privé, il est mieux placé pour jouer ces rôles ...



Données

Collecter
Auditer
Financer



Portées

Canaux de distribution
innovante
Liaison au credit



Financement risque

Porter le risqué
Participation à un pool
de co-assurance



Design et développement produit

Conception des
produits
Tarification



Retenons les leçons du passé: quand l'assurance publique échouait...

Après la seconde guerre mondiale, de nombreux gouvernements ont créé des sociétés d'assurance récolte reposant sur le secteur public pour offrir une assurance récolte subventionnée aux petits agriculteurs. La plupart de ces programmes ont échoué en raison de la diminution importante des souscriptions. Les principales raisons de cet échec sont les suivantes:



Les primes étaient souvent fixées à des taux **inférieurs aux taux actuariels corrects** pour être abordables pour les petits agriculteurs ;



Les pertes étaient souvent **mal ajustées** et sujettes à des influences politiques.



Les **frais généraux** d'administration et de fonctionnement étaient souvent très **élevés**.



Les programmes **n'étaient pas mis en œuvre selon des principes commerciaux** et étaient davantage considérés comme des régimes de protection sociale.



Solution :

Aujourd'hui, la plupart des gouvernements des pays à faible et moyen revenu ont mis fin à leurs programmes d'assurance agricole du secteur public et les ont remplacés par des **PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ (PPP)**, qui sont souscrits par des assureurs commerciaux privés et auxquels les gouvernements apportent un soutien juridique, financier et autre.

Principaux points à retenir



Les gouvernements peuvent soutenir plusieurs conditions préalables à l'assurance agricole : données, sensibilisation, financement des risques, conception et développement de produits, et créer un environnement favorable.



Dans les pays en développement, le soutien public concerne souvent la législation, les subventions, la R&D et la formation.



Les subventions peuvent rendre l'assurance agricole abordable, tout en permettant aux compagnies d'assurance de facturer aux taux actuariels "normaux".



Les subventions peuvent favoriser le développement de l'assurance agricole, mais elles doivent être structurées de manière à être financièrement viables et à renforcer l'éducation financière des agriculteurs.



Le soutien du gouvernement par le biais de PPP peut stimuler le développement du marché en faisant appel à des assureurs privés et aux marchés de réassurance locaux et mondiaux.

Études de cas
Senegal-CNAAS,
UAIS-Uganda
Burkina-Yelen
Assurance



Merci!



**Programme D'Assurance et de
Gestion Financière des Risques
de Catastrophe**



SUPPORTÉ PAR

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

**Mécanisme Mondial
pour l'Assurance Indicielle**



GÉRÉ PAR

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Merci!